



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 Mars 2026 à 19h30

Par suite d'une convocation en date du 16 Mars 2026, les membres composant le conseil municipal de la commune de Villar d'Arène se sont réunis en date du 20 mars 2026, à la Mairie de Villar d'Arène à 19 heures 30, sous la présidence de M. Gilles JUGE, doyen des membres présents.

La convocation a été affichée le 16 mars 2026.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- *Election du Maire*
- *Création des postes des adjoints*
- *Election des adjoints*
- *Lecture de la Charte de l' élu local*
- *Election des représentants de la Commune au syndicat intercommunal La Grave Villar d'Arène (SIVOM)*
- *Affaires diverses.*

Nombre de conseillers en exercice : 11

Membres présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT, Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles FORRET, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE, Loïc MERLIN, Sylvain PROTIERE forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement.

Absent : Clémentine KUNEGEL.(excusée)

Pouvoir : Marina CASTAGNA pour Sylvain PROTIERE.

Le doyen ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil : Elodie LEFEBVRE

Election du maire et de ses adjoints : voir Procès-verbal de l'élection du maire et de ses adjoints en annexe.

Après l'annonce des résultats, Madame la Maire lit la « Charte de l' élu local » (en annexe)qui liste les droit et devoirs des élus locaux prévus aux articles L. 1111-12 et L. 1111-13 du CGCT en application de l'article L. 2121-7 à l'ensemble du Conseil Municipal et remet aux conseillers municipaux une copie de la charte de l' élu local et du chapitre III du CGCT.

Délibération relative à l'élection des délégués du SIVOM de la Grave- Villar d'Arène .

Madame la Maire propose au Conseil Municipal la liste des candidats aux postes de délégués du SIVOM :

- Béatrice ALBERT titulaire, Robert CLOT, suppléant.
- Elodie LEFEBVRE, titulaire, Alex DA SILVA VIEIRA, suppléant.
- Clémentine KUNEGEL titulaire, Julie ARNAUD, suppléante.

Le Conseil Municipal passe au vote, à bulletin secret et, à l'unanimité, approuve les candidats proposés.

Le conseil se termine à 20 h00.

La Maire

Béatrice ALBERT



la secrétaire de séance

Elodie LEFEBVRE

